



Périgny-sur-Yerres

Bulletin communal - Octobre 2015



Infos Municipales



NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2 511 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres

A 25 kilomètres de
Paris Notre-Dame
94520 Périgny-sur-Yerres
E-mail :
mairie@perigny-sur-yerres.org
Site internet :
www.perigny-sur-yerres.fr



La Mairie - Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard - Accueil - Affaires générales - Etat Civil - Elections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations - Communication - Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30 - Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

Salle polyvalente-gymnase.....	01 45 98 86 16	Aides ménagères.....	01 45 98 88 34
Ecole maternelle.....	01 45 98 83 50	Local Jeunes.....	01 45 98 64 18
Ecole élémentaire.....	01 45 98 91 74	Salle Antoinette-Belly.....	01 45 98 79 74
Maison de la Nature.....	01 45 98 83 18	Communauté de Communes du Plateau Briard - Mairie de Marolles en Brie - Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE.....	01 45 10 38 36
Club house-tennis.....	06 83 05 56 24		
Conservatoire de musique.....	01 45 98 84 31		
Crèche Périgny/Mandres.....	01 45 98 90 17		

Le Conseil Municipal

Maire

Georges URLACHER

Vice-président de la Communauté
de Communes du Plateau Briard

Maires Adjoint

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement éco-
nomique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance, à la jeunesse et aux
affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication
Elu communautaire

Suzanne LE CLEAC'H

5^{ème} Adjoint

Délégué aux affaires sociales et la famille

Conseillers Municipaux Délégués

Gilles MATHIEU

Délégué à la vie associative, festivités commu-
nales, manifestations sportives et culturelles

Gérard BRUN

Délégué à la sécurité

Jean-François JACQ

Délégué aux affaires liées aux économies
d'énergie et au cimetière communal.

Conseillers Municipaux

Valérie FAZENDEIRO

Bruno SCHÄFER

Alain GUEDON

Marie-Thérèse BOURNEIX

Elue communautaire

Patricia BLONDEL

Elue communautaire

Salah LOUNICI

Corinne ANDRE

Déborah MALMEJAT

Clémentine HARNICHARD

*Pour les rencontrer, prendre contact
avec le service « Accueil » de la mairie*

Bulletin Communal

Octobre 2015

Numéro 151

Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire

Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON

Rédaction : Commission Communication

Conception - Réalisation : GRAPH'IMPRIM 01 49 76 19 19

(Crédit photos : Périgny - Fotolia - Dreamstime)

Tirage à 1100 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2006

A l'origine, on nous a vendu cette réforme comme étant une simplification du mille-feuille administratif et un rapprochement des citoyens des centres de décision.

Il y a fort à craindre que tout cela se traduise par une perte d'autonomie de nos communes

T11	94002	Alfortville	CAC	44 633	1	11
	94004	Boissy-Saint-Léger	CAS	16 695	1	4
	94011	Bonneuil-sur-Marne		16 790	1	4
	94019	Chennevières-sur-Marne	CAS	18 454	1	4
	94028	Créteil	CAC	90 590	2	22
	94044	Limell-Brévannes	CAC	21 339	1	5
	94047	Mandres-les-Roses	CCP	4 454	1	1
	94048	Marolles-en-Brie	CCP	4 997	1	1
	94053	Noiseau	CAS	4 741	1	1
	94055	Ormesson-sur-Marne	CAS	10 026	1	2
	94056	Périgny	CCP	2 511	1	1
	94059	Plessis-Tréville (Le)	CAS	19 095	1	4
	94060	Queue-en-Brie (La)	CAS	11 877	1	2
	94070	Santeny	CCP	3 727	1	1
	94071	Sucy-en-Brie	CAS	26 241	1	6
	94074	Valenton		12 404	1	3
94075	Villecresnes	CCP	9 840	1	2	
94078	Villeneuve-Saint-Georges		33 233	1	8	

et la quasi disparition de notre démocratie de proximité. Mais peut-être est-ce le but recherché en nous forçant à faire des regroupements de communes, seul l'avenir nous le dira.

Pour terminer, quelques mots sur l'évolution, sur le futur de Périgny.

Comme vous le savez notre commune ne compte que 68 logements sociaux, soit 6,8 % au lieu des 25 % imposés par la nouvelle loi SRU.

À ce titre elle est carencée et le droit de préemption nous a été repris par le préfet ; c'est-à-dire que chaque bien mis en vente passe par ses services et que c'est lui qui décide s'il préempte ou pas, ce n'est plus la commune.

La récente préemption d'un bien immobilier dans les Pierreux par le préfet a montré qu'il était nécessaire d'accélérer le lancement du processus de modification ou de révision de notre PLU actuel.

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale lors des dernières élections, une étude, sur l'évolution future de notre commune, était déjà en cours en partenariat avec le CAUE 94 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement).

L'objectif de cette étude est de réfléchir à la façon dont pourrait évoluer notre village, sans remettre en cause notre environnement (zone agricole et espaces naturels) ainsi que nos secteurs pavillonnaires, tout en tenant compte de nos obligations légales imposées par la nouvelle loi SRU pour le logement aidé, ainsi que des évolutions du code de l'urbanisme suite à l'entrée en vigueur de la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové).

Cette loi ALUR supprime *de facto* le COS et la surface minimum des terrains à bâtir, tout en imposant une augmentation de la densification du secteur urbanisé existant, ainsi qu'un renforcement de la mixité sociale. C'est pourquoi, je proposerai dans le courant du mois d'octobre au conseil municipal de délibérer sur le lancement de cette procédure.

Rassurez-vous l'objectif général n'est pas de faire de Périgny une mégapole et de tout chambouler.

Mais Périgny n'est pas non plus le village d'Asterix, il est nécessaire de le faire évoluer car une ville qui n'évolue pas meurt inexorablement.

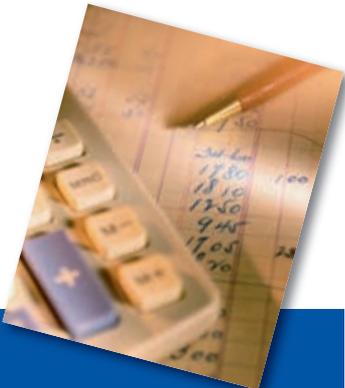
Bien au contraire, le futur PLU sera la continuité des actions mises en place depuis de nombreuses années, qui avaient déjà été confortées par le PLU adopté en 2007, en faisant évoluer la réglementation pour éviter les effets produits par la loi ALUR.

La diversité du parc de logement actuel devra être confortée, tout en proposant une offre répondant aux besoins des populations actuelles et futures, mélangeant acquisitions et locations, toujours en gardant l'esprit du « Bien vivre ensemble ».

Un dernier point important pour conclure : il faut que chacune et chacun d'entre vous sache que colporter, auprès des Pérignons, l'idée qu'une simple modification de quelques articles du PLU destinée à se protéger d'une densification incontrôlée, serait suffisante pour nous exonérer de respecter notre quota en matière de réalisation de logements sociaux et ceci dans l'ensemble des secteurs de Périgny, qu'ils soient anciens ou nouveaux, est un mensonge que je ne peux pas cautionner en tant que Maire de notre commune.

**Bonne rentrée à tous
Votre Maire, Georges URLACHER**

Budget



Les IMPÔTS LOCAUX ont augmenté dans la moitié des communes du Val-de-Marne

Notre commune malgré les dotations de l'Etat en chute libre, les prélèvements sur nos recettes à travers le F.P.I.C. (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) et la loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) en forte hausse, n'a pas augmenté ses taux de même que la C.C.P.B. (Communauté de Communes du Plateau Briard).

Comment sont calculés les impôts locaux

Le coefficient d'actualisation des bases d'imposition, fixé par le gouvernement à travers la loi des Finances est réduit de moitié en 2015 suite à la faiblesse de l'inflation et passe à 0,9 % contre 1,8 % en 2014.

Cette faible hausse a pour effet de pénaliser les rentrées fiscales de la commune.

Bon à savoir : La base d'imposition sert à déterminer l'assiette des impôts locaux.

Le mode de calcul est le suivant :

$$\text{base} \times \text{taux d'imposition} = \text{montant des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière).}$$

Baisse des dotations, augmentation des dépenses obligatoires, recettes stagnantes ; il faudra trouver d'autres dépenses à diminuer ou envisager une augmentation des recettes.

COMMUNES	TAXE HABITATION		TAXE FONCIÈRE	
	Taux 2015(%)	Evoluton 2014-2015	Taux 2015(%)	Evoluton 2014-2015
Ablon-sur-Seine	25,06	=	18,95	=
Alfortville	15,94	=	19,32	=
Arcueil	14,29	=	20,95	=
Bolssy-Saint-Léger	19,99	=	19,89	=
Bonneuil-sur-Marne	25,60	+1,98%	28,35	+1,98%
Bry-sur-Marne	20	=	21,75	=
Cachan	17,19	=	20,69	=
Champigny-sur-Marne	26,24	=	20,93	=
Charenton-le-Pont	10,34	=	15,44	=
Chennevières-sur-Marne	14,70	=	14,70	=
Chevilly-Larue	14,97	+1%	14,66	+1%
Choisy-le-Roi	23,49	=	25,33	=
Crétell	20,79	+2,6%	25,37	+2,6%
Fontenay-sous-Bois	23,86	+2,8%	17,52	+2,8%
Fresnes	16,45	=	23,21	=
Gentilly	7,62	+9%	31,94	+9%
L'Hay-les-Roses	18,38	=	22,52	=
Nry-sur-Seine	19,59	+1,5%	32,75	+1,49%
Joinville-le-Pont	24,30	=	29,62	=
Le Kremlin-Bicêtre	13,96	=	23,20	=
Limell-Brévannes	21,39	=	21,39	=
Maisons-Alfort	22,09	+6%	13,77	+6%
Mandres-les-Roses	21,53	=	18,32	=
Marolles-en-Brie	23,71	+9,07%	20,32	+9,07%
Nogent-sur-Marne	15,99	+0,5%	19,72	+0,5%
Noisieu	13,73	+7,5%	18,71	+7,5%
Orly	24,03	=	18,64	=
Ormesson-sur-Marne	16,60	+3%	17,61	+3%
Périgny-sur-Yerres	23,44	=	15,68	=
Le Perreux-sur-Marne	11,62	+6%	20,77	+6%
Le Plessis-Trévise	14,90	=	17,95	=
La Queue-en-Brie	20,69	+2%	22,49	+2%
Rungis	15,35	+20%	8,10	+20%
Saint-Mandé	22,93	+5,5%	18,80	+5,5%
Saint-Maur-des-Fossés	22,70	+4,85%	14,09	+4,79%
Saint-Maurice	13,90	+5,6%	17,45	+5,6%
Santeny	21,70	=	13,82	=
Sucy-en-Brie	22,28	=	21,33	=
Thiais	19,81	+5,37%	13	+19,38%
Valenton	22,46	+1,5%	20,65	+1,5%
Villemecuses	23,32	+9%	18,86	+12%
Villejuiif	19,48	=	24,84	=
Villeneuve-le-Roi	28,70	=	25,73	=
Villeneuve-Saint-Georges	30,81	=	19,35	=
Villiers-sur-Marne	34,49	+5,9%	24,40	+5,9%
Vincennes	22,52	+2%	18,68	+2%
Vitry-sur-Seine	19,93	+2%	18,44	+1,99%



Travaux d'ÉTÉ

Sur les écoles comme chaque année trois classes ont été repeintes pour tout ou partie. Les huisseries de fenêtres ont été repeintes, les portes renforcées et divers autres entretiens ont été réalisés.

En élémentaire, la chaudière a été pourvue d'une régulation double afin de rendre indépendante l'école et les appartements en particulier pour économiser pendant les périodes de vacances.

En maternelle, il a été procédé à la mise en peinture et lasure des équipements.



VOIRIES

La rue des Plantes a été entièrement rénovée et ce en partenariat avec la ville de Boussy-Saint-Antoine (voirie mitoyenne).

Par ailleurs, le presbytère fait actuellement l'objet d'une refonte complète : toiture, réorganisation des pièces intérieures, électricité, chauffage. La chaussée de Varennes a reçu un nouveau revêtement entre l'impasse des Vergers et la rue des Pierreux.



LE CLUB HOUSE

Une nouvelle toiture a été mise en place.



TERRAIN DE FOOTBALL

Le terrain de football a été réhabilité, réensemencé puis tracé.

Déploiement de la FIBRE OPTIQUE

L'avancée du déploiement du réseau FTTH (comprendre réseau fibre optique jusqu'au domicile) se poursuit suivant le calendrier prévu.

La finalisation du Nœud de Raccordement Optique, NRO à Villecresnes, est prévue pour la fin du mois d'octobre.

Le raccordement électrique du NRO est prévu pour début décembre, dépendant de ERDF pour cette partie.

Actuellement tous les Points de Mutualisation (armoires) sont posés depuis plusieurs semaines.

Les déploiements du réseau de distribution se font en parallèle.

La majorité des prises en souterrain seront faites (jusqu'au point d'aboutement/au plus près des habitations) pour Périgny, Mandres, Villecresnes et Santeny.

Pour rappel, le réseau FTTH construit s'arrête aux points d'aboutement (un boîtier de rue pour 3-5 pavillons et un boîtier d'étage pour le collectif).

La partie finale (point d'aboutement-prise activée au domicile) ne peut être réalisée que par un opérateur de service (Orange, Numericable-SFR,...) après 3 conditions :

- présence d'un point d'aboutement (finalisation du réseau de distribution par Valofibre),
- présence d'un opérateur de service sur le réseau,
- 3 mois après la publication de la mise à disposition d'un Point de Mutualisation.

Nous pouvons donc espérer, si les conditions préalables sont remplies, les premières mises en commercialisation courant premier semestre 2016 pour Santeny et continueront jusqu'en 2017 suivant les périmètres géographiques et les contraintes techniques.

De plus, au-delà du déploiement de la fibre elle-même par notre délégataire, nous ne pouvons nous engager sur le planning des opérateurs commerciaux (Orange et Numericable-SFR) qui utiliseront le réseau.

Il n'est donc pas possible à ce stade d'avoir une date précise de commercialisation.

■ Vivre à Périgny

BILAN DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION



Une enquête, destinée à améliorer l'accueil en mairie, a été diffusée aux pérignons en juin dernier. Celle-ci invitait les usagers à exprimer leur avis sur l'accueil physique et téléphonique, mais également sur la mise en place prochaine de la Gestion Relation Citoyen.

Au vu des réponses qui nous ont été retournées l'accueil téléphonique et physique sont très satisfaisants ou satisfaisants, même si des améliorations sont à apporter sur la confidentialité et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et des poussettes.

Sur les autres points, la GRC est attendue pour répondre à un certain nombre de demandes (services en ligne 24/24h, demande d'actes administratifs en ligne, réservation de salles, signalement d'un problème de voirie ou d'éclairage public, inscription scolaire, ...), mais également pour la prise en compte des demandes de rendez-vous.

Nous remercions les administrés qui ont consacré quelques minutes à répondre à notre enquête.

Retrouvez les résultats complets sur notre site internet

www.perigny-sur-yerres.fr

■ Recensement INSEE

2016, ANNÉE DE RECENSEMENT SUR LA COMMUNE



Depuis 2004, le recensement traditionnel de la population pour les villes de moins de 10 000 habitants est organisé tous les cinq ans.

La Ville de Périgny-sur-Yerres sera recensée à partir du 21 janvier et jusqu'au 20 février 2016.

Le recensement permet de mieux connaître la population : âge, moyens de transports utilisés, professions...

Le nombre d'habitants est important pour une Commune. Il détermine par exemple le nombre d'élus du Conseil Municipal, le montant des dotations de l'Etat pour l'octroi de subventions, le nombre d'équipements collectifs nécessaires à la population (écoles...) et les moyens de transports à développer sur un territoire.

Votre participation est importante. C'est un acte civique et aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est même une obligation.

Enfin, nouveauté lors de la campagne de 2016 : vous aurez la possibilité de répondre directement en ligne.

Nous vous donnerons de plus amples renseignements dans nos prochaines communications.

Pour plus de renseignements <http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>

TRI SÉLECTIF



Entre les communes du Plateau Briard, l'Orée de la Brie, le Val d'Yerres nous découvrons que Périgny-sur-Yerres est la dernière dans le classement de la qualité de son tri.

On se doit de faire mieux...

Périgny fait partie des villes dont le tri doit s'améliorer. Il subsiste encore trop d'erreurs dans les bacs jaunes. On y retrouve des déchets qui ne sont ni des emballages, ni du papier, et parfois des restes alimentaires et même du verre !

VOICI DONC QUELQUES RAPPELS POUR AMÉLIORER NOTRE TRI :

LE BAC JAUNE

Boîtes métalliques et aérosols.
Briques alimentaires.
Cartons, journaux, magazines.
Bouteilles et flacons en plastique.

**Pas de sacs
et films plastiques,
pas de polystyrène !**

COLLECTE DU VERRE, plusieurs sites :

Parking à l'angle de la rue du Général Leclerc.
Place Charles de Gaulle.
Route de Varennes.
Bouteilles, bocaux, pots en verre (sans les couvercles métalliques).
NE PAS DÉPOSER : pots en terre, sacs plastiques, vitres et miroirs, ampoules, vaisselle, faïence, porcelaine.

COLLECTE DES TEXTILES

Parking à l'angle de la rue du Général Leclerc, privilégier le bac du Sivom, car les textiles sont revendus.

Petit QUIZZ - VRAI ou FAUX

Les déchets verts sont à mettre dans la poubelle marron et les grands déchets verts branchage directement au SIVOM

**VRAI
FAUX**

Les déchets verts peuvent être déposés avec les encombrants

Les déchets verts sont tous des végétaux, il peut s'agir de pelouse, de plantes d'extérieur ou d'intérieur. Les personnes résidants en appartement sont aussi concernées ils peuvent y mettre géraniums, bégonias, cactus, etc...

**VRAI
VRAI**

Les cannettes en métal se mettent dans le bac JAUNE

Tous les emballages en métal se recyclent cannettes, couvercles...
NE PAS LES EMBOITER, LES VIDER.

LE SAVIEZ-VOUS : le temps de décomposition d'un chewing-gum est de 5 ans, celui d'un mégot 1 à 2 ans et une bouteille de verre 4 000 ans...



Tous les élèves de CMI ont reçu également un bel agenda.

Remise des RÉCOMPENSES AUX CM2

La fin du mois de juin sonne la fin de l'année scolaire. Pour les plus grands, cela signifie tourner la grande page du livre des classes élémentaires. Pour tous ceux du CM2, les études secondaires se profilent au collège à la prochaine rentrée. C'est pour marquer le terme de ce cycle, que Monsieur Le Maire et Madame Fiacre Maire adjointe chargée

de l'enfance jeunesse se sont rendus, comme déjà depuis plusieurs années auprès des élèves de CM2 de l'école Georges Huré pour leur remettre gracieusement de très utiles sacs de sports. Les 37 élèves de la classe de Madame Marchand et Madame Wetter ont été visiblement ravis du cadeau reçu.

Bon courage à nos futurs collégiens !

SÉJOUR D'ÉTÉ ALSH ÉLÉMENTAIRE ET CLUB ADOS

Cet été, pour la première fois, le Club ados et l'ALSH élémentaire ont organisé leur séjour au même endroit. Les deux groupes ont voyagé ensemble, avaient des programmes d'activités différents mais partageaient la vie quotidienne. Nous étions 29 personnes en tout, dont 19 élémentaires, 6 ados et 4 adultes.



Nous sommes partis du 6 au 13 juillet à Saint-Vincent les Forts dans les Alpes de Haute Provence. Ce charmant village se situe sur les hauteurs de la vallée de l'Ubaye à 1322 mètres d'altitude.

Il est proche de la frontière italienne et face au lac de Serre-Ponçon.

Nous étions hébergés dans un camping tout confort « le Centre de loisirs du Lautaret » qui accueille uniquement des groupes d'enfants et d'adolescents. Nous étions sur le même emplacement dans des bungalows toilés Trigano de 5 à 8 places. Il y avait pour notre plus grand plaisir une piscine, un city stade, un terrain de volley, des balançoires, un trampoline, des tables de ping-pong, un mur d'escalade et des salles de jeux.

Durant la semaine, les jeunes du Club ados ont eu la chance de pratiquer de nombreuses activités sportives typiques de montagne : canyoning, escalade, canoë, hydro speed, rafting et randonnées. Ils ont beaucoup aimé les activités en eaux vives qui sortaient de l'ordinaire et étaient rafraîchissantes !

Pendant ce temps, l'ALSH élémentaire a pu faire de la trottinette tout terrain, de l'accrobranche et une balade aqualudique. Activités très appréciées par nos petits loups qui



ont découvert, en plus des magnifiques paysages, des activités qu'ils n'avaient jamais pratiquées. Nous avons tout de même trouvé le temps de faire des activités en commun : fabrication de boomerangs, balade puis baignade au lac, veillées Shabadabada et Loup garou, et réalisation d'un livre d'or à la fin du séjour, avec des dessins de chaque enfant, pour remercier les gérants du camping qui nous ont si bien accueillis.

L'ambiance générale dans le groupe a été très bonne, même les grands se sont bien entendus avec les plus jeunes et inversement ! C'est qu'ils sont cool quand même nos enfants de Périgny, y'a pas à dire ! Tout le monde a grandement apprécié cet excellent séjour très agréable et dépaysant, de quoi bien commencer les vacances !

Nous avons hâte d'être à l'année prochaine pour repartir une semaine avec nos bouts de choux mais on ne sait pas encore où...

Nous espérons également que les jeunes seront plus nombreux à l'avenir car ils ne savent pas ce qu'ils manquent... et plus on est de fous plus on rit !

Laure, Aurélie, Willy et Emeric



L'ALSH MATERNEL SOUS LES TROPIQUES

Après avoir décoré le centre et confectionné une tenue pour chaque enfant, nous avons organisé une petite boum hawaïenne. Au programme jus de fruit et danses des îles, les filles nous ont montré une chorégraphie qu'elles ont apprise avec Sophie.

Pour le reste nous avons profité du soleil, sortie piscine, accrobranche, base de loisirs de Buthiers avec ses jeux d'eau bien rafraîchissants.



Dans la cour, les enfants se sont également rafraîchis dans des bacs à eau en forme de petits bateaux avec quelques jouets, l'après-midi s'est d'ailleurs terminée en bataille d'eau.

Pour le mois d'août, tous les enfants vont se retrouver à la Maison de la Nature où nous pourrons profiter à volonté du parc.

L'équipe D'ANIMATION

Activités d'été du CLUB ADOS

Pendant les grandes vacances, le Club ados a organisé plusieurs sorties : En juillet nous avons passé une journée à la piscine de Villescresnes. Nous sommes aussi allés à Paris tester le Gamescape, jeu de rôle et d'évasion historique. Pour nous ce fût l'enquête sur la prison de la Bastille à l'époque de Louis XIV. Un des maîtres du jeu nous a expliqué le contexte de notre emprisonnement et ce que nous devons faire pour en sortir. Après nous avoir bandés les yeux et enchaînés les uns aux autres, nous nous sommes retrouvés enfermés dans un cachot. Nous avions une heure pour tenter de nous échapper en cherchant des indices pour résoudre les énigmes. Ce jeu était vraiment très intéressant et stimulant, il a beaucoup plu à tout le monde. A refaire !

En août, les jeunes ont fait du catamaran à l'île de loisirs de Vaires-Torcy. Malheureusement le temps ne nous a pas permis de nous baigner comme prévu. Nous avons passé une journée à Sherwood parc. Le matin les jeunes ont fait un labyrinthe et quelques jeux gonflables ainsi qu'un parcours libre dans les arbres (acro speeder) intitulé le village de Robin. L'après-midi ils ont fait 3h d'accrobranche ; cette activité leur a particulièrement plu. Nous sommes allés voir l'exposition Aardman au Musée de l'Art ludique avec les ALSH. Cette exposition de qualité nous montrait comment ont été réalisés les films tels que Chicken run,

Shaun le mouton, Wallace et Gromit, etc... depuis les croquis jusqu'aux tournages en passant par la confection des personnages en atelier. Nous avons pu admirer des éléments de décors originaux dans leurs détails les plus minutieux. Des extraits de films étaient



diffusés dans chaque pièce pour captiver davantage le public et lui faire découvrir d'autres films moins connus. Les enfants comme les adultes ont beaucoup aimé cette exposition très riche et bien organisée.

Enfin quelques adolescents se sont inscrits pour passer la journée à Aquaboulevard. Nous avons pris les transports pour nous rendre à Paris. Une fois arrivés, nous avons pique-niqué avant de rentrer dans le centre aquatique où les jeunes se sont éclatés dans les multiples toboggans.

Les différentes sorties que nous avons faites étaient variées et agréables. Vivement les prochaines vacances !

Laure TERRIER

Rentrée scolaire mardi 1^{er} septembre 2015 !

Les vacances sont terminées et nos petits élèves ont repris le chemin de l'école. Comme chaque année Monsieur le Maire Georges Urlacher et son Adjointe Chargée de l'Enfance étaient présents afin de s'assurer que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions pour tous.

L'organisation actuelle des Temps d'Activités Périscolaires est conservée pour cette nouvelle rentrée et la gratuité maintenue, pour tous les élèves Pérignons.

Les lundis et jeudi après-midi pour l'école maternelle Suzanne Heinrich et les mardis et vendredi après-midi pour l'école élémentaire Georges Huré. La commune de Périgny-sur-Yerres continuera ainsi à proposer aux élèves des écoles plusieurs activités.

Nous souhaitons la bienvenue aux "petits nouveaux" ainsi qu'aux enseignantes qui ont rejoint la commune Mesdames Levoy et Noël à l'école maternelle, ainsi que Madame Jegu qui sera présente à la fois en maternelle et en élémentaire. Nous tenons à remercier les agents municipaux, volontaires et investis dans la vie de la collectivité, qui ont œuvré durant l'été à l'entretien, à la préparation et à l'aménagement des locaux afin d'ouvrir les écoles dans les meilleures conditions.

La Mairie et l'équipe municipale souhaite une très bonne rentrée scolaire à tous.

Nathalie FIACRE

Maire Adjointe chargée de l'Enfance et de la Jeunesse

ÉCOLE MATERNELLE



Petits : Nathalie POPHILLAT, Bérengère JEGU, Corinne BARBAZA (ATSEM)



Petits-Moyens : Isabelle GIRY, Sandrine LEGER (AVS), Valérie JOB (ATSEM)



Moyens-Grands : Gaëlle NOEL, Sophie LEVOY (Absente sur la photo), Corinne TAHET (ATSEM)



Moyens-Grands : Valérie ABDOUNE, Corinne TAHET (ATSEM)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



CP : Isabelle PEREIRA, Dominique VIAL (AVS)



CE2-CM1 : Delphine PUIGT, Liantsoa RAZAFIMAMONJY



CE2 : Catherine DEGOIS, Bérengère JEGU, Jacqueline MEDINA (AVS)



CP-CE1 : Catherine COCHET



CM1-CM2 : Valérie MARCHAND, Liantsoa RAZAFIMAMONJY



CE1 : Dominique LANDREIN, Aurélie VIDAL (AVS)



CM2 : Valérie WETTER

■ C.C.A.S.

TOUS AU PÉRICLUB !!

C'est la rentrée ! Les activités reprennent pour les grands aussi !

Le Périclub ouvre grand ses portes et vous accueille sans limite d'âge.

Venez découvrir les activités diverses et variées.

Remettez-vous à l'anglais, à l'espagnol.

Découvrez l'informatique, la mosaïque.

Faites travailler vos neurones au remue-mémoire et vos mains aux ateliers créatifs.

Pour les amateurs de cartes, venez « taper le carton ».

Améliorez votre qualité de vie avec la sophrologie et le qi gong.

Et retrouvons nous une fois par mois autour d'un repas à thème, ou autour d'un café pour débattre sur différents sujets.



A bientôt au PÉRICLUB

■ Histoire de Périgny

Le 29 septembre 1895 eut lieu l'inauguration de la Mairie-Ecole de Périgny, dans le bâtiment actuel des services municipaux.

A cette occasion un banquet de 75 couverts a été servi pour clôturer les festivités.

Déjà à l'époque, ce fût un repas très européen qui fut servi aux convives.

Merci à Monsieur Le Trouher (ancien directeur de l'école primaire) qui nous a transmis cette information.

MENU

Potage pâtes de Gênes
Olives - Crevettes - Radis - Beurre
Saumon sauce Hollandaise
Timbales Milanaises
Filets de Bœuf sauce Madère
Haricots panachés maître d'hôtel
Poularde du Mans sur lit de cresson
Salade
Entremets sucrés
Glaces variées
Desserts

Vins
Grenadine, Madère, Bordeaux, Champagne
Café
Liqueurs

6 francs 50 par personne
(boissons fournies par la commune)

Fête de la SAINT-LEU et des ASSOCIATIONS

Un peu d'histoire : la fête de la Saint-Leu existe depuis septembre 1685, nous avons fêté son 330^{ème} anniversaire.

Dans une lettre du Roi Louis XIV en date d'août 1686 à Messire Nicolas Mariette, Ecuyer et Conseiller secrétaire du Roi, Seigneur de Périgny et de ses environs, le Roi porte établissement à perpétuité d'une foire à Périgny (volailles, gibiers, bestiaux et généralement toutes sortes de denrées, sans exception, et de marchandises).

La date choisie par le Roi sera chaque année aux premiers jours de septembre.



Il ne faisait pas trop chaud à 5h30 du matin lorsque les participants à la brocante, ont commencé les étales. Pour être dans les premiers pour trouver la perle rare, les acheteurs balayaient les étales de leurs torches électriques. La brocante avait démarré.

A 10h, le soleil commençait à pointer le bout de son nez. Tout le monde était en place : les Associations sportives, culturelles et celles d'intérêt général qu'elles soient de Périgny ou des communes avoisinantes. Tout au long de la journée, elles ont présenté leurs activités et ont fourni toutes les informations

nécessaires aux visiteurs. La restauration fut assurée par l'Amicale de Périgny, l'AAPPMA (la pêche), le Comité des Fêtes et Détente et Loisirs.

Un grand merci à toutes les Associations pour leur travail tout au long de l'année et à leur implication dans la vie de Périgny.

La messe fut célébrée en l'église Saint Leu-Saint Gilles. Merci au père Jean-Baptiste Lê et à l'équipe paroissiale pour leur présence et leur réconfort tout au long de l'année.

Sur le parvis très fleuri de la Mairie, l'Orchestre d'Harmonie Briard, dirigé par son chef Alexis ROY, a interprété un concert.

Monsieur le Maire, en présence du Conseil Municipal Jeunes, des personnalités invitées, des élus de Périgny et des communes voisines, et des Pérignons a rendu hommage à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette fête et particulièrement au personnel des Services Techniques, aux Associations et à tous les bénévoles. Nos remerciements aussi au supermarché COLRYUT pour l'accès à son parking et à Périgny Garden pour le prêt de plantes.

Après eu lieu le traditionnel apéritif pour tous sous le stand décoré par nos bénévoles dans le thème de cette année : Les Couleurs. Vint ensuite la pause repas en musique sur la place de l'église.

L'après-midi les Associations nous ont présenté leur l'activité. Pendant ce temps déambulaient dans les rues des artistes : une sculpteuse de ballons qui réalisait pour le plus grand plaisir des enfants : une fleur, un animal, un chapeau... et un silhouettiste

qui découpait, aux personnes le désirant, leur silhouette aux ciseaux.

Comme chaque année les poneys étaient de la fête pour une chevauchée fantastique dans la rue de Servon. Merci à Varennes Equitation qui a offert gratuitement tout au long de la journée des tours de poneys aux enfants.

Organisé par le Service Enfance Jeunesse et par l'Amicale du Personnel Communal au fil de la journée les enfants ont participé à diverses activités ludiques ainsi que des jeux. Ce fut un franc succès.

Et pour clôturer cette belle journée, comme chaque année, il a été procédé à la remise des prix du lâcher de ballon de l'année précédente et au traditionnel lâcher de ballons par les enfants.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine.

Gilles MATHIEU

Conseiller Municipal en charge des Manifestations



Apéritif



Brocante



Monsieur Le Maire accompagné du CMJ



Repas place de l'Eglise



Brocante



Restauration



Poneys



Sculpture sur ballon



Stands Associatifs



Silhouettiste



Concert Orchestre d'Harmonie Briard



Lacher de ballons

ATELIER THÉÂTRE L'ÂGE DE FAIRE...



Le 27 Juin a eu lieu la représentation des cours de théâtre avec les 59 élèves sur le thème du cirque, mais pas n'importe quel cirque, celui-ci n'a eu que des déboires d'où le titre C'EST QUOI CE CIRQUE ! Les accessoires et les balles de la jongleuse disparaissaient, les fauves étaient en grève faute de nourriture, et les clowns ne voulaient plus faire rire, ils voulaient de la tragédie.

Petits et grands élèves ont joué à la perfection (dixit le public) et dans une ambiance chaleureuse et je dirais chaude (30 degrés) tout le monde a passé un bon moment en riant de ces péripéties artistiques.

Encore merci aux spectateurs et surtout, surtout aux élèves qui ont montré leur talent qui est immense, gigantesque, bon je m'arrête là tellement j'ai de compliments à leur faire, et je ne voudrais pas qu'ils aient la grosse tête. Rendez-vous pour le prochain spectacle, ils auront double peine c'est-à-dire double texte !!!!!

Encore bravo, bravissimo comme on dit au cirque et quel cirque !!!!!



Béné

PARTAGE TA RUE



BILAN 2015 ASSOCIATION PARTAGE TA RUE 94

Au cours de l'année 2015, l'association Partage ta rue a proposé 15 balades familiales à vélo. Celles-ci ont eu lieu au départ de la Mairie, couvrant de 5 km à 60 km. Ce fut l'occasion de découvrir les environs de Périgny, de s'aérer, en pratiquant une activité physique.

L'association a également tenu des stands lors de manifestations telles que la Saint-Leu, proposant des ateliers vélo, et de test de vélos électriques.

PARKINGS VÉLOS : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Le parking vélo du gymnase Mimoun a toute notre faveur : ce point fixe protège les vélos du vol (on attache le cadre) et ne voile pas les roues. Votre avis de Périgny nous intéresse :

- Y a-t-il des endroits à Périgny où ces arceaux vélos manquent ?
- Le(s)quel(s) ?



Enquête à remplir en ligne sur : www.partagetarue94.wordpress.com

Retrouvez par ailleurs tous nos conseils sur les antivol de qualité sur le même site (sécuriser le vélo, mais également les roues et la selle).

V. SADOT
Président de Partage ta rue 94

CONCERT BAROQUE

Célébration des fêtes du Patrimoine 19 septembre Concert de l'Atelier Baroque

L'ensemble vocal et l'orchestre de L'Atelier Baroque de Brunoy ont donné à ces fêtes un éclat particulier en nous faisant revivre 500 ans plus tard la célèbre bataille de Marignan que François 1^{er} remporta sur les mercenaires suisses du duché de Milan. La chanson que Clément Janequin composa à cette occasion traduit avec une incroyable authenticité le fracas assourdissant de cette bataille mythique. Les chanteurs de l'atelier baroque ont servi avec fougue et conviction cette difficile partition en mettant avec justesse l'accent sur les éléments forts de l'œuvre : le cliquetis des armes, le bruit des canons, le bruit de carreaux d'arbalète, les roulements de tambours, l'appel des trompettes, les cris d'encouragements et de victoire...

Les autres œuvres, bien qu'inédites et inconnues pour la plupart ont séduit les auditeurs par leur originalité et leur exécution au plus près des règles d'interprétation de la musique ancienne. Les subtilités poétiques de la langue française étaient merveilleusement rendues



dans l'extrait d'Alceste de Lully. Une compositrice féminine, c'est rare, était aussi à l'honneur : Isabella Leonarda.

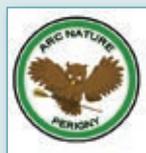
L'hymne processionnelle de Scarlatti Iste confessor qui ouvrait la seconde partie du concert, avec le chœur entrant en procession tout en chantant, avec les voix solistes, invisibles, réparties dans l'église restera dans les mémoires. Le public a aussi pu découvrir l'extraordinaire élan du *Nisi Dominus* de Claudio Monteverdi.

L'orchestre, par l'extraordinaire variété d'instruments joués tour à tour avec virtuosité par les instrumentistes a non seulement magnifiquement servi le chœur, mais nous a séduit avec ses œuvres instrumentales inédites, en particulier cette chaconne « *sopra la bergamasque* », œuvre véritablement virtuose ou l'improvisation règne en maître.

L'Atelier Baroque de Brunoy dirigé par Jacques Caron donne l'image d'un excellent ensemble qui possède indubitablement les qualités nécessaires à rendre vivante et passionnante la musique de la renaissance et la musique baroque.

Un auditeur

TIR À L'ARC à Périgny



Aventures à la Fédération Française de Tir à l'arc...

Championnat de France, félicitations à nos deux archers présents : une place de premier, une place de deuxième.

Pendant ce temps-là, sept archers de Périgny représentaient la France en Hongrie au championnat du monde International Field Archery Association (IFAA). Une place de deuxième pour l'un d'entre nous. Satisfaction donc, défi relevé !!

**Nous remercions nos bénévoles et
notre soutien public,
sans qui nous ne saurions exister.**



Alain DERVEAUX

UN PARTENARIAT QUI PROFITE À TOUS



En mai dernier, notre commune a signé une convention avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Bougainville de Brie-Comte-Robert.

De quoi s'agit-il ?

Le CFPPA prépare des apprentis aux métiers d'élagueur, bûcheron, paysagiste, d'agriculteur, maraîcher, éleveur, céréalier, apiculteur.

Le CFPPA.UFA Bougainville, au sein d'un EPLEFPA de Brie-Comte-Robert (Etablissement Public Local de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle Agricole) est un organisme public de formation attaché au Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Chaque année, 2 200 stagiaires sont accueillis ce qui représente 160 000 heures de formation.

Forte de son expérience de 40 ans, l'équipe du CFPPA.UFA Bougainville intervient dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de l'aménagement paysager, les terrains sportifs et prochainement l'éducation canine.

Dans ces domaines, des formations diplômantes du niveau CAPA au niveau BTSa sont proposées et en Validation des Acquis et de l'Expérience.

Par ailleurs, des sessions courtes sont organisées pour répondre aux besoins des acteurs et des professionnels du territoire et sont adaptées à la demande. Il en est de même pour les particuliers (catalogue sur demande).

Afin de favoriser nos intérêts communs, notre commune s'est mise en relation avec ce centre de formation qui est à la recherche de plateaux techniques pour exécuter ses activités, apprendre, observer, s'entraîner, former aux métiers verts les jeunes et les adultes.

Nous avons beaucoup d'espaces verts à entretenir et à préserver sur notre village, notamment le domaine Saint-Leu en matière de taille, d'élagage, de désherbage, bûcheronnage, afin de rendre ce lieu le plus agréable et accessible possible pour ses visiteurs.



La dernière intervention a permis d'éliminer le bois mort à proximité de la Maison de la Nature. Un sérieux élagage en bordure de route ainsi que sur la pelouse, a mis en évidence de superbes arbres âgés d'une quarantaine d'années, a ajouré les espaces côté route et dégagé une allée en direction du parking.

D'autres bosquets, en friche, ont été valorisés par du bûcheronnage.

Ces travaux visent à offrir une meilleure sécurité pour nos amis promeneurs, mais aussi avantager les parcelles des maraîchers qui souffrent souvent d'une ombre néfaste pour leurs cultures. Le coût de toutes ces opérations reste très raisonnable pour notre commune.

J'ai pu observer le déplacement des élagueurs dans les arbres, comprendre comment faire ressortir de jolies vues de paysages et pourquoi broyer des branchages sur place en faisant du paillis. Au contact de ces professionnels, j'ai notamment appris que nous devons rendre à la Nature ce que nous lui avons pris.

Remerciements à France THOMAS

Directrice du CFPPA pour son aide et ses précieux conseils.

Corinne ANDRE

PÉRIGNY À ARGONNE DANS LA MEUSE

Une cérémonie en l'honneur
des « Enfants du Plateau Briard dans la Grande Guerre »



La cérémonie s'est poursuivie par le dévoilement d'une plaque commémorative et par un appel aux morts énoncé par l'un des enfants, avant d'observer une minute de silence solennelle et empreinte d'émotion. L'après-midi fut consacré à la visite commentée par le Général Bernède du « Ravin du Génie », base logistique troglodytique. Aménagé en pleine forêt par les Français à quelques distances de la

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, une délégation de la Communauté de Communes du Plateau Briard, composée de représentants des associations d'anciens combattants, d'enfants des Conseils Municipaux des Jeunes et d'élus, dont le 1^{er} vice-président Gérard Guille, ont participé le 27 juin dernier en Argonne dans la Meuse, à une cérémonie commémorative et inaugurale du « Ravin du Génie ».

C'est en effet en ce lieu que sur les 146 de nos aînés « tombés au champ d'honneur » au cours de ce conflit, 13 d'entre-eux ont donné leur vie.

Ce déplacement symbolique a pris tout son sens puisqu'il s'agissait du prolongement, de l'aboutissement de la démarche engagée l'an passé, en septembre 2014, avec l'exposition organisée sur Mandres-les-Roses, intitulée « Les Enfants du Plateau Briard dans la Grande Guerre », où un vibrant hommage leur avait été rendu.

Les enfants du Plateau Briard et ceux d'Argonne ont invité le Sous-préfet de Verdun à se joindre à eux pour participer à la plantation d'un arbre du souvenir, encadrés par les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, un cordon de la légion étrangère, et des « Poilus » en costume d'époque.

ligne des cratères de mines, ce lieu de stockage pour les matériaux et de vie pour les hommes a été réhabilité et mis en valeur par une association de patrimoine locale.

Au-delà des vestiges, les visiteurs ont pu imaginer le quotidien des « Poilus » et la façon dont ces hommes sont parvenus à mettre sur pied et consolider un ensemble fortifié de campagne.



Pour Périgny 3 enfants du CMJ : Haydée, Clément et Marius ainsi que deux élus ont participé à cet événement.

Il y a 70 ans,
le premier vote
des femmes...

LE VOTE DES FEMMES

Aujourd'hui, le droit de vote des femmes est une évidence, mais les Françaises ont été parmi les dernières du continent à l'obtenir



confirmé sous le Gouvernement provisoire du Général de Gaulle. Il faudra attendre le premier scrutin après la Libération, les municipales au mois d'avril 1945, pour que 12 millions

de femmes puissent l'exercer, nouvelle carte d'électrice en poche.

Une citoyenneté à part entière accordée aux femmes en guise de « récompense » pour avoir maintenu la France à flot durant la seconde guerre mondiale...

70 ans plus tard, pourtant, les femmes françaises peinent encore à s'imposer dans la sphère politique en dépit des lois sur la parité.

de femmes puissent l'exercer, nouvelle carte d'électrice en poche.

Une citoyenneté à part entière accordée aux femmes en guise de « récompense » pour avoir maintenu la France à flot durant la seconde guerre mondiale...

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les dimanches 6 et 13 décembre 2015



Les 6 et 13 décembre vous serez invité à vous exprimer dans le cadre du scrutin des élections régionales. En métropole, le scrutin concerne 13 nouvelles grandes régions, qui remplacent les 22 précédentes.

La **loi NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) clarifie les compétences entre les différentes collectivités territoriales en supprimant la clause de compétence générale pour les départements et les régions.

A présent les régions auront les compétences pour agir essentiellement dans les domaines du développement économique, la gestion des fonds européens, la formation professionnelle, l'apprentissage et la coordination des politiques des acteurs de l'emploi, les lycées et l'environnement.

Etat Civil

- 06/06/15 Valérie DUMONTROTY et Thierry JOB
13/06/15 Audrey LANCELLE et Jérôme BACHELIER
20/06/15 Claude KERMORVANT et Alain LE LAY
04/07/15 Cécile BORDIER et Christophe CAPICCHIONI

Mariages



Valérie DUMONTROTY
et Thierry JOB



Audrey LANCELLE
et Jérôme BACHELIER



Claude KERMORVANT
et Alain LE LAY



Cécile BORDIER
et Christophe CAPICCHIONI

Naissances



- 12/05/15 Victoria GINET à Paris 16^{ème}
01/06/15 Louise BORRAS à Quincy-sous-Sénart
03/06/15 Hugo CAUDAL à Quincy-sous-Sénart
13/08/15 Tessa GARRIDO DIAZ à Cholet

Décès



- 02/06/15 Marie-France RACLOT née MACHUELLE
05/06/15 Rosa RENTE née FERREIRA
15/08/15 Josiane O'HANLON née VINOT

Services publics

LA POSTE	36 31
Mandres-les-Roses	01 58 08 60 30
SÉCURITÉ SOCIALE	
3, avenue Charles-de-Gaulle, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 69 27 65
ASSURANCE MALADIE DU VAL DE MARNE	
94031 Créteil	36 46
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	0 810 25 94 10
2, rue Georges-Dimitrov, 94505 Champigny-sur-Marne Cedex	
ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	
3, avenue Charles-de-Gaulle, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 10 75 00
INSPECTION DU TRAVAIL	
13, rue Gustave-Eiffel, 94000 Créteil	01 49 56 29 44
PÔLE EMPLOI DU VAL-DE-MARNE	
9, allée du Pacifique, 94370 Sucy-en-Brie	39 49
CENTRE DES IMPÔTS	
9 à 11, rue de Valenton, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 95 59 20
TRÉSORERIE PRINCIPALE	
9, rue de Valenton, 94470 Boissy-Saint-Léger Cedex	01 45 95 59 59
CHAMBRE DES MÉTIERS	
27, avenue Raspail, 94100 Saint-Maur-des-Fossés	01 49 76 50 00
PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE	
27, avenue du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil Cedex	01 49 56 60 00
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	
Avenue Pasteur-Valléry-Radot, 94011 Créteil Cedex	01 49 81 16 00
TRIBUNAL D'INSTANCE	
7, boulevard Léon-Revillon, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 10 09 20
POMPES FUNÈBRES GIROMINI	
29, rue de Cerçay, 91800 Brunoy	01 60 46 81 62
FUNÉRARUM	
Villeneuve-Saint-Georges	01 45 10 12 80
EDF-GDF	
N° appel urgence électricité	0 810 33 32 94
N° appel urgence gaz	0 800 47 33 33
ERDF dépannage	09 726 750 94
LYONNAISE DES EAUX	
51, avenue de Sénart, 91230 Montgeron	0 810 38 33 83
SyAGE ASTREINTE	
13, rue du Repos, 91230 Montgeron	01 69 83 72 72
S.I.V.O.M.	
Route du Tremblay, 91480 Varennes-Jarcy	01 69 00 96 90
CITEC Environnement	
Service des containers des ordures ménagères	01 69 00 12 10
TRANSPORTS	
SNCF numéro vert infos trafic	36 35
COMMISSARIAT	
Boissy-Saint-Léger	01 45 10 71 50
Villecresnes (Antenne)	01 56 32 20 80
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS	0 820 012 112 0 820 012 012
CNAV	
0,12 euros la minute	39 60

mairie@perigny-sur-yerres.org

Santé et bien-être

HÔPITAUX - Henry Mondor	01 49 81 21 11
Hôpital privé Val-d'Yerres	01 69 48 48 13
Hôpital Claude Gallien (N° à tarif spécial)	0 826 30 90 00
Clinique diététique Villecresnes	01 45 95 57 57
Consultation nutrition	01 56 73 14 14
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	
40, avenue de Verdun, 94010 Créteil Cedex	01 45 17 50 00
40, allée de la Source, 94190 Villeneuve-Saint-Georges	01 43 86 20 00
CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES	18 ou 01 45 99 08 74
SECOURS D'URGENCE - SAMU	15 ou 08 25 00 15 25
POLICE SECOURS	17
CENTRE ANTI-POISON PARIS 01 40 37 04 04 - 01 40 05 48 48	
MÉDECINS	
Docteur Corinne VIEL - 6, rue de Brie, Périgny-sur-Yerres	01 45 98 98 50
Docteur Lydia FADDEEFF - Docteur TOSUN	
Permanence médicale, jour et nuit/jours fériés (ASUM 94)	01 45 17 95 52
PMI - 9, rue de l'Eglise, 94400 Villecresnes	01 45 69 18 14
CHIRURGIENS-DENTISTES - Mandres - M. GARDINI	01 45 98 61 05
M. BRUEL	01 45 98 60 88
PHARMACIE - Martine PENOT-JAULIN - place de Boécourt	01 45 98 66 47
INFIRMIÈRES	
Sylvie NAPOLEONI, Marie-Christine TOULET - Cabinet	01 45 98 91 27
Anne Sonnier - Soins à domicile	01 45 98 76 49
PÉDICURE-PODOLOGUE	
Sabrine CHEMOUNY - 6, rue de Brie, Périgny-sur-Yerres	06 10 49 48 48
PSYCHOMOTRICIENNE	
Caroline MORITZ - 10 Rue des Charmes, Périgny-sur-Yerres	06 81 49 27 44
MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES	
Franck BOYET, soins à domicile exclusivement	06 09 69 29 12
ORTHOPHONISTES	
Mandres - Anne KERYHUEL-AUZANNET	01 45 98 88 81
Patricia MOLINARI	01 45 98 88 81
Boissy-Saint-Antoine - Isabelle RAVIER-LETENDART	01 69 00 34 46
SOPHROLOGUE - Sylvie TRAN QUANG	01 45 98 67 51
NATUROPATHE - Véronique CORMIER	06 82 83 88 35
AMBULANCES - GRIET - Service de jour	01 45 69 37 37
Service de nuit	01 45 69 23 65
GOUIN	01 64 88 71 10
DAVRIL	01 60 46 31 20
LAMERE (malades assistés)	01 45 98 96 16
TAXI - TRANSPORTS D'ENFANTS	
Alma Trans-Service Périgny-sur-Yerres Mr MEGANI	06 33 87 85 98
M. et Mme LAMERE	01 45 98 96 16
M. LECLERC	06 09 75 47 19
ASSOCIATION D'AIDE - Jeunes Violence Ecoute	0 800 20 22 23
S.O.S. Amitiés	0 820 06 60 66
AIDE AUX VICTIMES - Numéro national	0 810 09 86 09

Cultes

CULTE CATHOLIQUE	
Presbytère	
- Mandres	01 45 98 90 97
Messes le samedi soir	
- 17 h - Maison St-Pierre, Villecresnes	
- 18 h 30 - Alternance Marolles/Périgny	
Messes le dimanche matin	
- 10 h - Alternance Mandres/Santeny	
- 11 h 15 - Villecresnes	
Messes en semaine	
Mercredi 9 h à l'église de Périgny	
Jedi 18 h 30 - Presbytère Mandres	
CULTE MUSULMAN	
Grande mosquée de Créteil 4 rue Jean Gabin 94000 Créteil	01 43 39 51 15
CULTE ORTHODOXE	
Eglise Sainte Jeanne 138 Bvd Maxime Gorki 94800 Villejuif	01 49 58 90 40
CULTE PROTESTANT	
- Eglise réformée de Boissy-Saint-Léger	
Office le dimanche à 10 heures 30	
14 rue du temple - 4 rue mercière	
94470 BOISSY-SAINT-LEGER	
Temple de la rue mercière : 01 45 69 57 36	
Site Web : http://erfboissy.free.fr	
Curiosité: la façade du Temple porte un haut relief du sculpteur Bartholdi	
CULTE ISRAËLITE	
Rue du 8-Mai-1945,	
94000 Créteil	01 43 77 01 70

AGENDA

OCTOBRE

- Samedi 10** **SOIREE VENUS CABARET ORGANISEE PAR LE COMITE DES FETES**
Salle Polyvalente Alain Mimoun
- Vendredi 9 au
Dimanche 11** **SALON INTERCOMMUNAL DES METIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD**
Gymnase de Marolles-en-Brie
- Mercredi 14** **GOUTER DEBAT**
À 15h30 au Périclub*
- Mercredi 28** **REPAS A THEME**
À 12h au Périclub*

NOVEMBRE

- Mercredi 4** **GOUTER DEBAT**
À 15h30 au Périclub*
- Samedi 21** **UNE NAISSANCE UN ARBRE**
A partir de 14h30 au verger
- Samedi 21** **BOUM DU CMJ**
A 17h30, salle Polyvalente
Alain Mimoun
- Mercredi 25** **REPAS A THEME**
À 12h au Périclub*
- Samedi 28** **REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL ET DES RECOMPENSES AUX JEUNES DIPLOMES**
À 11h30 en mairie

DÉCEMBRE

- Mercredi 2** **GOUTER DEBAT**
À 15h30 au Périclub*
- Samedi 5** **TELETHON**
Organisé par le CMJ et
le Comité des fêtes
- Dimanche 6** **1^{ER} TOUR DES ELECTIONS REGIONALES**
Salle Antoinette Belly
- Mercredi 9** **SPECTACLE DE NOEL DE L'ECOLE MATERNELLE**
À 9h30 à l'école Suzanne Heinrich
- Samedi 12** **REPAS SENIORS**
À 12h à Varennes Jarcy
- Dimanche 13** **2^{EME} TOUR DES ELECTIONS REGIONALES**
Salle Antoinette Belly
- Mardi 15** **SPECTACLE DE NOEL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**
À 14h30, salle Polyvalente
Alain Mimoun
- Samedi 19** **REPRESENTATION THEATRALE**
Salle Polyvalente Alain Mimoun